



PREFET DE LA MARTINIQUE
DELEGUE DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ETAT EN MER

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 11 avril 2018

Communiqué de presse

Naufrage d'un navire dans le canal de Sainte Lucie, un marin porté disparu

Le jeudi 5 avril 2018 à 10h52, le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage Antilles-Guyane est informé qu'un voilier navigant dans le canal de Saint-Lucie connaît une importante voie d'eau. Le skipper, seul a bord, est dans l'incapacité de se localiser précisément. Le CROSS Antilles-Guyane prend la coordination d'une opération de sauvetage, diffuse des messages MAYDAY RELAY sur le canal VHF 16 et engage l'aéronef « GALAXY ALPHA » de la brigade de surveillance aéromaritime de la direction Garde-Côtes de la douane ainsi que l'hélicoptère de la gendarmerie « GRIFFON 972 », basé en Martinique et la vedette de la Société nationale de sauvetage en Mer du Marin « SNS 256 ».

À 11h23, l'aéronef « GALAXY ALPHA » est sur zone et débute les recherches. Plus aucun contact avec le skipper ne peut être établi. Une réquisition auprès de l'opérateur de téléphonie permet de confirmer la présence du navire dans le canal de Sainte Lucie lors de la dernière communication téléphonique.

Pendant 48 h un dispositif aéromaritime est mis en place pour tenter de relocaliser le navire et le skipper incluant l'hélicoptère « ALOUETTE III » de la marine nationale, l'hélicoptère « DRAGON 972 » de la sécurité civile et l'aéronef « GALAXY ALPHA ». La diffusion des messages MAYDAY RELAY a également été maintenue.

A l'issue de ces opérations de recherche, aucun élément permettant de relocaliser le navire n'a été obtenu et le skipper est toujours porté disparu.

Cette opération rappelle la nécessité pour les navires en avarie de contacter directement le CROSS Antilles-Guyane sur le canal 16 de la VHF afin de pouvoir donner l'alerte sans délai et permettre l'information des navires présents à proximité. Il convient également de d'anticiper la mise en œuvre des équipements de sécurité en cas d'avarie et de porter systématiquement son gilet.

Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
sur Facebook : @prefet.martinique
sur Twitter : @prefet972